



Coronavirus: l'Assemblée s'associe au dispositif "Nation apprenante"

Paris, 27 mars 2020 (AFP) -

L'Assemblée nationale a décidé vendredi de s'associer à l'initiative "Nation apprenante" lancée par le ministère de l'Éducation nationale, en proposant des contenus éducatifs sur La chaîne parlementaire (LCP).

Dans le contexte du confinement destiné à lutter contre l'épidémie de Covid-19, le président de l'Assemblée Richard Ferrand (LREM) "a souhaité que l'institution, qui vient de voter les mesures d'urgences sanitaires, continue de s'engager face à la crise", indique l'institution dans un communiqué.

Pour apporter "sa contribution au dispositif +Nation apprenante+", LCP "va bouleverser ses programmes à partir du lundi 30 mars pour permettre la diffusion d'émissions éducatives et autres documentaires à destination des professeurs, des lycéens et de leurs familles", poursuit la présidence du Palais Bourbon.

Ce programme sera diffusé à l'antenne du lundi au vendredi de 9H00 à 11H00, et les lundi, jeudi et vendredi de 14H00 à 16H00, précise le communiqué.

LCP maintiendra dans le même temps sa mission d'information parlementaire, et poursuivra la diffusion des questions d'actualité au gouvernement (QAG) chaque mardi à 15H00, précise l'Assemblée.

Compte tenu des restrictions sanitaires et de la gestion de la crise, l'Assemblée siège en format restreint et les réformes (retraite, bioéthique...) sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Dans un communiqué, Bruno Studer (LREM), président de la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée, a salué "fortement les efforts sans précédent réalisés ces derniers jours par l'ensemble des professeurs de France, de toutes sections et de toutes académies, pour mettre en oeuvre les consignes de l'Éducation nationale" et garantir une "continuité pédagogique".

Mais "ne nous y trompons pas: l'école ne saurait déménager sur internet - ce n'est ni réaliste, ni souhaitable", poursuit l'élu du Bas-Rhin.

"L'état d'urgence sanitaire, qui plonge chacun de nous dans un moment particulièrement délicat et anxiogène, nous oblige : aucune pression supplémentaire ne doit s'exercer sur les familles et les enseignants", selon M. Studer. Il assure aussi que "nous saurons trouver les moyens, à la sortie de cette crise, pour avancer tous ensemble".

La continuité pédagogique ne vise "en aucun cas à stresser les parents, à pénaliser les élèves ou à mettre une quelconque pression sur les enseignants, dont la réactivité et dévouement sont admirables", conclut-il.

chl-reb/are/bma

Afp le 27 mars 20 à 18 25.